

Rouyn-Noranda, 24 octobre 2024

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
consultationscaribous@environnement.gouv.qc.ca

Objet : Consultation publique (caribous forestiers de Charlevoix et montagnards de la Gaspésie)

Introduction

L'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) est une organisation professionnelle et industrielle fondée en 1975, qui représente les principaux artisans du secteur de l'exploration minière au Québec. Notre association regroupe près de 1 100 membres individuels et plus de 165 membres corporatifs, incluant des sociétés juniors d'exploration, des géologues, prospecteurs, ingénieurs-conseils et diverses entreprises de services liées à l'industrie minière.

Notre mission principale est de défendre les intérêts de nos membres, de promouvoir le développement responsable de l'industrie minière et de contribuer à l'amélioration du cadre réglementaire et législatif régissant nos activités. Nous sommes également déterminés à renforcer la perception positive de notre secteur et à démontrer que l'exploration minière peut coexister de manière harmonieuse avec la protection de l'environnement, notamment dans les contextes de conservation du caribou forestier et montagnard.

Dans le cadre de la consultation publique sur les caribous forestiers de Charlevoix et montagnards de la Gaspésie, nous souhaitons exprimer nos préoccupations et proposer une alternative à l'approche d'interdiction totale des activités humaines dans l'habitat des caribous. Nous plaidons pour une approche plus nuancée qui privilégie la cohabitation et la gestion adaptative des usages du territoire. Nous croyons fermement que certaines activités humaines peuvent non seulement coexister avec les objectifs de conservation du caribou, mais aussi contribuer activement à sa préservation.

Préambule

Depuis les années 1950, un suivi des populations et des actions concrètes ont été entrepris, incluant la désignation d'aires protégées et la mise en place de mesures temporaires pour la gestion de populations en état de précarité, comme celles de Val-d'Or et de la Gaspésie. Malgré ces efforts, les populations de caribous demeurent fragiles et certaines font face à un risque élevé d'extinction.

Toutefois, plutôt que de recourir à des interdictions systématiques d'activités humaines dans les zones concernées, nous croyons qu'il est possible de tirer parti des mesures existantes et d'optimiser leur application. L'approche consistant à interdire totalement les activités humaines, qu'elles soient industrielles ou récrétouristiques, dans l'habitat des caribous pourrait entraîner des conséquences socioéconomiques graves pour plusieurs régions du Québec. Les interdictions strictes risquent de pénaliser des secteurs clés, comme l'exploration minière et le tourisme, sans pour autant garantir une protection accrue des populations de caribous.

Les recommandations de la Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards, créée en 2022, insistaient d'ailleurs sur la nécessité de trouver un « équilibre réaliste et défendable » entre les objectifs de conservation et les impératifs de développement économique. Plutôt que d'imposer des restrictions globales, une gestion adaptée à chaque région, qui tient compte des réalités locales et des caractéristiques spécifiques des activités humaines, serait plus appropriée. Certaines activités peuvent coexister avec les efforts de conservation si elles sont bien encadrées.

Il est important de rappeler que plusieurs activités humaines, si elles sont bien planifiées, peuvent se dérouler sans nuire de manière significative aux populations de caribous. Un aménagement territorial holistique permettrait, par exemple, de restreindre certaines activités humaines pendant les périodes critiques pour les caribous, comme la reproduction et les migrations, sans pour autant interdire ces activités en permanence.

Les industries œuvrant sur le territoire peuvent être des alliées dans les efforts de conservation, et l'exploration minière ne fait pas exception. Les entreprises minières adoptent déjà des pratiques respectueuses de l'environnement, qui minimisent leur empreinte écologique et intègrent des mesures de restauration post-exploration.

Par exemple, des programmes de restauration des habitats après des activités de forage peuvent contribuer à la régénération des forêts et des écosystèmes naturels, offrant ainsi une deuxième vie aux terrains explorés. De plus, les entreprises minières peuvent investir dans des études scientifiques et environnementales qui contribuent à une meilleure compréhension de l'état des populations de caribous et des impacts réels des activités humaines sur ces espèces et fournir leurs propres observations de terrain. Il est important de rappeler que certaines activités humaines, notamment celles liées à l'exploration minière, sont temporaires et de portée limitée.

Ces activités n'ont généralement pas un impact durable sur l'habitat des caribous et peuvent être planifiées de manière à réduire leur influence sur l'écosystème. Certaines activités, lorsqu'elles sont limitées dans le temps ou dans leur envergure, représentent des risques faibles pour la faune locale. Dans ce contexte, une interdiction totale des activités ne prendrait pas en compte cette réalité et pénaliserait des industries qui, lorsqu'elles sont bien encadrées, ont un impact minime sur les caribous et leur habitat.

L'engagement des acteurs locaux, des industries et des gouvernements dans des initiatives de conservation communes est essentiel pour garantir une gestion équilibrée des ressources naturelles et de la biodiversité. Plutôt que de fermer complètement certaines régions aux activités humaines, il est possible d'impliquer les entreprises, les citoyens et les autorités locales dans des projets collaboratifs de conservation, qui bénéficient à la fois à l'économie et à l'environnement.

Commentaire sur le document de consultation (1)

Le document de consultation gouvernemental mentionne des mesures de conservation qui semblent inexactes dans certains aspects de leur définition du territoire. Par exemple, le territoire du Plan Nord n'inclut pas la Gaspésie ni Charlevoix, comme le stipule le document. Une telle imprécision nuit à la crédibilité des données présentées et complique l'évaluation des mesures proposées. Il est essentiel que les informations territoriales et réglementaires soient clairement définies pour assurer une bonne compréhension et la confiance des parties prenantes.

Commentaire sur le document de consultation (2)

Dans ce dossier, nous trouvons pertinent de ventiler l'information au lieu de tout cumuler. Actuellement, les effets des différentes activités humaines sur l'habitat du caribou sont souvent présentés de manière cumulative, ce qui rend difficile l'identification précise des impacts les plus significatifs et des activités qui nécessitent des mesures d'atténuation spécifiques.

Il serait bénéfique de ventiler ces informations en séparant chaque type d'activité (industrie, récrétourisme, infrastructures), il devient possible de mieux comprendre quel secteur a le plus grand effet sur l'habitat du caribou. Par exemple, les impacts directs des infrastructures routières peuvent différer de ceux des activités récrétouristiques comme la motoneige ou le ski hors-piste.

Lorsque l'on sait quelles activités ont le plus fort potentiel de nuisance, il est plus facile de concentrer les efforts de protection et de régulation sur ces activités spécifiques, plutôt que de limiter tout développement de manière globale. Ventiler les effets permettrait de mieux balancer les activités humaines avec les besoins de conservation, en permettant certaines activités moins nuisibles, tout en restreignant celles ayant un impact direct sur le caribou, sans pour autant imposer des interdictions générales.

Il faut reconnaître que certaines activités, même si elles sont temporaires ou rares, ont des effets minimes sur le caribou, alors que d'autres, bien qu'occasionnelles, ont un impact plus direct et plus nuisible. Cela rend d'autant plus essentiel de ventiler ces informations pour agir de manière proportionnée et mieux orienter les politiques de conservation.

Commentaires généraux

Conciliation des usages

La conciliation des usages est un concept clé dans la gestion durable des territoires où diverses activités humaines doivent coexister avec la préservation de la faune et de la biodiversité. Elle fait référence à la recherche d'un équilibre entre les différents besoins et intérêts des utilisateurs du territoire, que ce soit pour des activités économiques, culturelles, sociales ou environnementales. Ces usages incluent un éventail d'activités telles que l'agriculture, le tourisme, la chasse, la pêche, l'exploitation forestière, la production d'énergie, la protection de la biodiversité, ainsi que l'exploration minière.

Chaque partie prenante a ses propres priorités et objectifs, qui peuvent parfois entrer en conflit. Par exemple, les propriétaires forestiers peuvent chercher à maximiser les rendements économiques de leurs terres, tandis que les groupes environnementaux insistent sur la protection des habitats naturels. Dans ce contexte, il est crucial de considérer l'ensemble des besoins des utilisateurs du territoire, y compris ceux des explorateurs, qui jouent un rôle important dans le développement économique, mais également dans la gestion responsable des ressources naturelles.

Il est fondamental de comprendre que les activités humaines, comme l'exploration minière, ne sont pas systématiquement incompatibles avec la protection de la faune. En réalité, il est possible de concilier les besoins des différents utilisateurs du territoire tout en assurant la conservation de la biodiversité et des écosystèmes forestiers. Cette conciliation repose sur des pratiques responsables prenant en compte les périodes sensibles pour la faune, comme la reproduction et la migration, tout en permettant la poursuite d'activités économiques vitales pour les communautés locales.

Les explorateurs, par exemple, sont souvent parmi les premiers à intervenir sur des territoires forestiers non développés. Ils peuvent jouer un rôle clé dans la collecte de données environnementales qui contribuent à une meilleure compréhension des habitats naturels et des populations fauniques. De plus, les entreprises d'exploration, par leurs activités temporaires et à échelle limitée, peuvent ajuster leurs pratiques en fonction des saisons et des besoins de la faune, en veillant à minimiser leur impact.

La conciliation des usages en forêt implique souvent des compromis et la coopération entre les parties prenantes. Par exemple, les communautés locales peuvent dépendre de l'exploitation forestière ou des ressources naturelles pour leur subsistance, tandis que d'autres acteurs, tels que les groupes environnementaux, se concentrent sur la préservation des écosystèmes. Dans ces situations, il est nécessaire de trouver un terrain d'entente qui permette de répondre aux besoins économiques tout en respectant les impératifs de conservation de la faune.

La conciliation des usages en forêt n'est pas seulement une question de compromis, mais de gestion équilibrée et réfléchie des ressources et des activités humaines. Il est crucial que les explorateurs et les autres utilisateurs du territoire soient inclus dans les discussions sur la gestion de la faune et des habitats forestiers.

Chemin multiusager

L'accessibilité aux chemins forestiers est un enjeu important dans la gestion des ressources forestières et également pour les entreprises d'exploration minière. Ces chemins sont utilisés par une multitude d'intervenants, qu'il s'agisse des exploitants forestiers, des sociétés d'exploration, des propriétaires terriens, des touristes, des randonneurs ou encore, des amateurs de chasse et de pêche. Ils représentent des voies d'accès essentielles pour diverses activités économiques, récréatives et culturelles liées aux forêts.

Cependant, il est tout aussi important de reconnaître que l'utilisation des chemins forestiers peut avoir un impact significatif sur l'environnement et la faune. La circulation des véhicules peut entraîner une fragmentation de l'habitat, perturber les corridors biologiques et causer des dérangements aux espèces sensibles. De plus, l'érosion des sols, la pollution sonore et la propagation d'espèces envahissantes sont autant de préoccupations environnementales liées à l'utilisation intensive des chemins forestiers.

Il est donc important de trouver un équilibre entre la nécessité d'accéder au territoire et la préservation de l'environnement et de la faune. Parallèlement, il faut impliquer les utilisateurs des chemins forestiers dans les efforts de conservation et de sensibilisation. En promouvant des pratiques responsables, les utilisateurs peuvent contribuer activement à minimiser leur impact sur l'environnement et à préserver la biodiversité des forêts.

Acceptabilité sociale

L'acceptabilité sociale est de plus en plus détournée par des groupes d'opposants professionnels dans le cadre des consultations publiques. Ces groupes, souvent bien organisés, s'appuient sur des attentes irréalistes de type « risque zéro » pour s'opposer à toute activité industrielle ou humaine. Plutôt que de contribuer à un dialogue constructif pour équilibrer les impératifs de conservation et les réalités socioéconomiques, ces acteurs imposent une vision d'interdiction totale des activités humaines, sans tenir compte des compromis nécessaires pour un développement durable et équilibré.

Dans le cadre de consultation ces groupes d'opposants manipulent l'acceptabilité sociale pour freiner tout projet de développement dans les régions. Leur stratégie repose sur l'exploitation de la peur et de l'incertitude, en demandant des mesures drastiques qui visent à exclure toute forme d'activité, même celles qui peuvent coexister avec les efforts de conservation. Cela empêche d'explorer des solutions innovantes et durables qui permettraient de concilier protection de l'espèce et besoins socioéconomiques des communautés locales.

Cette opposition déstabilise les processus de consultation, rendant difficile l'atteinte d'un consensus équilibré. Au lieu de proposer des mesures réalistes pour atténuer les impacts sur le caribou tout en permettant certaines formes d'activités économiques responsables, ces groupes prônent une élimination pure et simple de tout développement industriel, récrétouristique, ou infrastructurel dans les zones concernées. Cette approche ignore que l'acceptabilité sociale repose sur des compromis, où les intérêts environnementaux et économiques doivent cohabiter.

L'interdiction totale des activités humaines dans les habitats du caribou, prônée par ces groupes, ne prend pas en compte les besoins croissants en ressources naturelles nécessaires au quotidien des citoyens québécois. Que ce soit pour la transition énergétique, le développement d'infrastructures publiques ou le maintien de l'activité économique en région, les ressources minières, forestières et énergétiques jouent un rôle essentiel. En bloquant systématiquement ces projets, les opposants créent un fossé entre les attentes des communautés locales, qui dépendent de ces activités pour leur survie économique, et les efforts de protection de la biodiversité.

Par ailleurs, il est important de reconnaître que des secteurs comme l'exploration minière et la foresterie au Québec ont fait des progrès significatifs en matière de pratiques responsables. L'introduction de mesures d'atténuation des impacts sur la faune, le respect des zones protégées et la contribution aux efforts de restauration des habitats montrent que ces industries peuvent coexister avec les objectifs de conservation. Ignorer ces avancées et adopter une approche d'interdiction rigide va à l'encontre des besoins réels de la société.

Dans le cadre de la conservation du caribou forestier, il est crucial de rétablir un dialogue authentique où les préoccupations des communautés locales et des secteurs économiques sont prises en compte aux côtés des objectifs de conservation. Plutôt que de céder à la pression des groupes d'opposants, il est nécessaire d'adopter une approche de gestion adaptative, où des activités économiques compatibles avec la protection du caribou peuvent être envisagées.

Certaines activités, comme le tourisme encadré ou des projets d'infrastructure à faible impact, peuvent être mises en place avec des mesures de gestion spécifiques pour limiter leur impact sur les caribous. De plus, la collaboration entre les acteurs industriels, les communautés locales et les organismes de conservation peut mener à des solutions novatrices, comme la réhabilitation des habitats après l'exploration minière ou le maintien de corridors de migration protégés.

L'acceptabilité sociale ne doit pas être détournée à des fins idéologiques pour bloquer toute forme d'activité économique dans les régions concernées par la conservation du caribou forestier. Au contraire, elle doit servir à créer un équilibre entre la protection de l'espèce et les besoins en ressources naturelles, en infrastructures et en emplois pour les citoyens du Québec. Il faut favoriser une approche pragmatique et collaborative, où les solutions de cohabitation entre les activités humaines et la faune sont explorées de manière proactive. Cela permettra de préserver le caribou tout en assurant le développement durable et le bien-être des communautés locales.

La mitigation des activités

Au contraire des interdits et soustractions de territoire, l'application de mesure de mitigation permet d'ajuster, selon les circonstances et les saisons, les activités d'exploration en forêt. Les entreprises sont ouvertes à œuvrer en ce sens. D'ailleurs, le Prospectors & Developers Association of Canada (PDAC) à publier un rapport visant à supporter les entreprises à planifier leurs projets, à se préparer à entreprendre des activités terrain et avec l'implication des communautés autour des impacts environnementaux.

Cela permet aux explorateurs de contribuer avec le gouvernement, les communautés et autres utilisateurs au développement de solution de conservation du caribou. Les entreprises font partie de la solution et non du problème, en tenant pour acquis que tous participent à la discussion sur la mise en place de mesures de mitigation efficaces et porteuses pour les populations de caribous.

Il est logique de penser que les parties prenantes vont devoir prendre en compte les enjeux de chacun et effectuer des compromis afin de mettre en place des mesures de mitigation efficaces. À titre d'exemple, il est possible que certains secteurs se voient amputés de chemins forestiers. Avec une bonne planification et des échanges sur le pourquoi de la mise en place de ses mesures, les entreprises vont s'ajuster et planifier autrement. Cependant, encore ici cela ne doit pas être en faveur d'un seul utilisateur, mais de l'ensemble de ceux-ci.

Processus de développement d'un gisement minier

Il est important de clarifier que, contrairement à une idée reçue, un projet d'exploration minière ne mène pas automatiquement à l'ouverture d'une mine. Beaucoup de gens associent l'image du prospecteur à celle d'une mine imminente, mais en réalité, le chemin entre l'exploration et l'exploitation est long et incertain. Le développement d'un projet minier est un processus qui peut s'étaler sur plusieurs décennies en raison des cycles économiques, des avancées technologiques, et des conditions de marché. Même après des années d'efforts de prospection et d'exploration avancée, la majorité des projets ne voient jamais le jour en tant que mine en production.

Le développement d'un projet minier commence par l'identification du potentiel minéral d'une région. Ce processus peut durer plusieurs années et repose sur des techniques de prospection et d'exploration avancées. Voici les principales étapes de cette phase :

- Travaux géologiques initiaux : Les géologues identifient des zones potentiellement prometteuses en étudiant la géologie de surface, en utilisant des techniques comme les levés géophysiques, géochimiques et même des modèles prédictifs.
- Forages exploratoires : Une fois des cibles identifiées, des forages exploratoires sont réalisés pour déterminer la taille, la qualité et la concentration des ressources présentes sous la surface.
- Estimation initiale des ressources : À l'issue de ces forages, une estimation préliminaire des ressources est effectuée, mais cela reste encore très spéculatif. L'objectif est de déterminer si le gisement mérite d'aller plus loin dans le processus de mise en valeur.
- Durée : Cette phase peut durer de 5 à 10 ans, parfois plus, selon la complexité géologique, l'accessibilité du site, et les résultats obtenus lors des campagnes de forage.

Une fois le potentiel du gisement démontré, commence la phase de mise en valeur, qui consiste à évaluer la faisabilité technique et économique du projet. C'est une étape clé, car elle permet de déterminer si le gisement peut être transformé en une mine économiquement viable. Les principaux éléments à prendre en compte sont :

- Études de préfaisabilité et de faisabilité : Elles évaluent en détail les réserves, la teneur du minéral, les méthodes d'extraction, les infrastructures nécessaires, ainsi que les coûts associés. Cela inclut des études approfondies sur l'accès à l'énergie, les infrastructures, les coûts d'extraction, de traitement et de transport.

- Études environnementales : L'impact environnemental du projet est étudié de manière exhaustive. Il s'agit d'un processus rigoureux incluant des études sur la faune, la flore, les ressources hydriques, et les interactions avec les communautés locales.
- Acceptabilité sociale et consultations publiques : Il faut s'assurer que le projet obtienne l'acceptabilité sociale auprès des communautés et des parties prenantes, ce qui peut souvent ralentir ou compliquer le processus si des oppositions se manifestent.
- Financement : Le financement des étapes préliminaires est un défi majeur. Les entreprises doivent attirer des investisseurs et mobiliser des fonds importants (parfois des centaines de millions de dollars) sans avoir la certitude que le projet aboutira.
- Durée : Cette phase de mise en valeur peut également durer entre 5 et 10 ans, en fonction des exigences techniques, environnementales et réglementaires.

Une fois que le projet a franchi ces étapes et que tous les autorisations et financements sont en place, il devient crucial de lancer la production rapidement. Voici pourquoi il est impossible de repousser indéfiniment cette étape :

- Pressions financières : Les investisseurs qui ont financé les phases de mise en valeur attendent des retours sur investissement. Le développement d'un projet minier exige des engagements financiers massifs, et les sociétés minières doivent générer des revenus pour honorer leurs engagements envers les investisseurs et les créanciers. Chaque retard dans la production représente une perte potentielle de millions de dollars.
- Fluctuations des prix des matières premières : Les matières premières (or, cuivre, nickel, etc.) sont soumises à des fluctuations de prix importantes. Lorsque le marché est favorable et que les prix sont élevés, il est essentiel de démarrer la production rapidement pour maximiser les profits. Attendre trop longtemps peut exposer le projet à un risque de chute des prix, rendant le projet moins rentable, voire non viable.
- Échéances réglementaires et légales : Une fois que les permis sont délivrés, il existe souvent des obligations réglementaires stipulant que la production doit démarrer dans un certain délai. Ne pas respecter ces échéances peut entraîner des sanctions, voire la perte des permis d'exploitation.
- Coûts d'entretien des infrastructures : Les infrastructures nécessaires à la production (routes, équipements de traitement, infrastructures énergétiques) représentent des investissements considérables. Ces infrastructures ont des coûts de maintenance élevés même si elles ne sont pas utilisées, créant une pression supplémentaire pour démarrer la production rapidement.
- Concurrence internationale : Le secteur minier est globalisé et compétitif. Si une entreprise tarde indéfiniment la production, elle risque d'être surpassée par des concurrents qui, eux, ont déjà démarré leur production. Cela peut entraîner une perte d'opportunités commerciales cruciales sur le marché mondial.

Le développement d'un gisement minier est un processus complexe et long qui implique des études approfondies, des investissements massifs et un engagement à long terme.

Une fois la mise en valeur terminée et les permis obtenus, la production doivent débuter dans les plus brefs délais pour rentabiliser les investissements et répondre aux impératifs financiers, juridiques et commerciaux.

L'exploration responsable

Pour bien positionner l'exploration minière, valoriser ses pratiques en constante évolution et atteindre les standards les plus élevés lors des travaux de terrain de la façon la plus innovante possible, une nouvelle certification spécifique à l'exploration minière a été mise en place en 2019 par UL Canada.

Première certification complète à l'intention des entreprises d'exploration minière et de leurs fournisseurs de services, elle se conclut par un audit externe et indépendant quant à l'application des meilleures pratiques environnementales, sociales et économiques. Grâce à un processus qui comprend des visites terrain et un examen approfondi de la documentation, la certification UL ECOLOGO® offre aux entreprises d'exploration minière la visibilité dont elles ont besoin pour identifier, gérer et promouvoir l'application des meilleures pratiques en termes de développement durable. Voici un avantage réel pour le Québec.

Conclusion

La perspective d'interdiction totale des activités humaines dans les habitats des caribous forestiers de Charlevoix et montagnards de la Gaspésie n'est ni fondée ni souhaitable. Elle repose sur une vision qui néglige la complexité des enjeux économiques, sociaux et environnementaux au Québec. Non seulement cette approche ignoreraient les besoins croissants en ressources naturelles indispensables à la transition énergétique et à la vie quotidienne des citoyens, mais elle mettrait également en péril les économies locales qui dépendent de l'exploration minière, de la foresterie et des activités récrétouristiques.

L'histoire et les efforts en matière de conservation démontrent que des solutions plus équilibrées et collaboratives sont possibles. Il est essentiel de reconnaître que certaines activités humaines, bien encadrées, peuvent coexister avec la protection de la faune. Plutôt que de viser des interdictions globales, il faut encourager des pratiques responsables et des mesures de mitigation adaptées aux besoins de la biodiversité, en s'appuyant sur des partenariats entre les industries, les communautés locales, et les gouvernements.

Les stratégies de cohabitation, telles que l'aménagement territorial responsable, le développement de projets écoresponsables, et l'engagement dans des processus de compensation, offrent une voie réaliste pour protéger le caribou tout en permettant aux activités économiques de continuer. C'est par un dialogue ouvert et constructif que nous pouvons assurer une gestion durable des ressources tout en respectant la biodiversité, évitant ainsi le piège des interdictions radicales qui fragilisent les efforts de développement responsable.



Il est impératif que les consultations tiennent compte de ces réalités et favorisent une approche équilibrée, où la conservation et le développement ne sont pas perçus comme antagonistes, mais comme des objectifs compatibles au service du bien-être des communautés et de la préservation de la faune.

Cordialement,

A handwritten signature in dark blue ink, appearing to read 'Alain Poirier'.

Alain Poirier
Directeur général AEMQ